

Réunion plénière
Structuration du Collectif des Garrigues
Assemblée Générale Constitutive de l'Association du Collectif des Garrigues

**Salle de la Communauté de communes du Pays de Sommières
Parc d'activités de l'Arnède 30252 Sommières**

14 mai 2013

Présents :

Christian et Dominique Abrial et Geneviève Bartolo (Association Nages, Garrigues et Pierres sèches), Jacques Arlandis (personne ressource), André Calvini (Association Pierre sèche et garrigue de Caveirac), David Delon (Outils-Réseaux), Bruno Fadat (Le Menhir de Courbessac), Alain Giacalone (Abeille et Biodiversité), Bernard Huet (Vaunage Vivante), Gérard Jaussumme et Emile Bonnaud (Collectif du Bois des Lens), Clémentine Le Lay et Frédéric Cambessedes (Pays Garrigues et Costières de Nîmes), Olivier de Labrusse (contributeur atlas et encyclopédie vivante des garrigues, association des Amis de la chapelle de Baillarguet – Montferrier 34, président de l'association « Jacou, Histoire et Patrimoine »), Jérôme Molto (Communauté de Communes Vallée de l'Hérault), Florine Vanorle (Mise à jour), Dominique Vaché, Jean-Paul Salasse, Michel Bouchet, Manuel Ibanez, Manon Pierrel et Yann Schneylin (Association les Écologistes de l'Euzière), Raoul Battle-Font et Antoine Carlin (Fédération des Civam du Gard), Alain Guilbot (Maire de Murles), Jean-Michel Ribouleau (Assopic), Roberte et Jean-Louis Pradier (personnes ressources, contributeurs), Jean-claude Chauvet (personne ressource), Marcel Soufflard (personne ressource), Arnaud Guéry (personne ressource), Élie Castan (Représentant association Apromicav), Yannick Reboul (Pays Vidourle-Camargue), Jacques Lepart (CEN-LR), Éric de Kermel (Terre-sauvage, Étincelles et Mairie de Lussan), Hélène de Marin et Murielle Cuvillez (Communauté de communes du Pays de Sommières), Philippe Doutremepuich (Communauté de communes du Grand Pic-Saint-Loup), Amélie Nespoulous (personne ressource), Sandrine Navarre (ONCFS).

Excusés :

Jean-Marc Mounet (Mairie de Caveirac), Bertrand Schatz, John Thompson et Jean – Marc Ourcival (CEFE/CNRS), Martial Acquarone et René Veneau (Altimara / Foyer rural Ste Croix de Quintillargues), Françoise Viala (Pic'assiette), Michel Bakalowicz (personne ressource / Auteur Atlas), Guillaume Bouguet et Canard Arielle (Flore en Thym), Vincent Allier (Mairie de Saint-Côme et Maruéjols), Marie-Pierre Mercier (Graine Languedoc – Roussillon), Daniel Gagnier (personne ressource), Anne-Françoise Volponi (PASSIM), Mathieu Denat et John Walsh (les Écologistes de l'Euzière), Françoise Antonin (Auberge du Cèdre), Jacques Grelu (personne ressource/ auteur Atlas), Louis Jamin et Sébastien Diette (SARL Alcina), Michel Desbordes (personne ressource/ auteur Atlas), Claude Froidevaux (Association Pierres sèches), Sébastien Guibert (Agglomération Nîmes Métropole), François Martin-Veleine (Association des amis de la chapelle de Baillarguet), Luc Perrey (Loupic), Florence Pédelahore (Association Demain la terre!), Danny Péregrinne (Grappe3), Georges Zinsstag (Chambre d'Agriculture du Gard), Jean-Paul Volle (personne ressource, auteur Atlas), Laurent Wook (personne ressource), Sébastienne Clavel (personne ressource), Laurent Marseault (Outils-Réseaux), Jacques Fossati (personne ressource), Aurélie Genolher (Mairie de Massillargues Atuech), Agathe Gérardin (Pays Uzège Pont du Gard), Pierre-Yves Renaud (Étincelles), Jacques Lefort (personne ressource).

Déroulé de la soirée :

- 1) Mot d'accueil d'Hélène DE MARIN (adjointe au Maire de Sommières, Déléguée à la Culture, au Patrimoine, au Tourisme et à la Communication, Conseillère à la Communauté de Communes du Pays de Sommières, déléguée chargée du Tourisme et Présidente du Pays d'Accueil de la Vallée du Vidourle),
 - 2) Un retour sur l'histoire du projet du Collectif des Garrigues,
 - 3) Une présentation de l'ensemble des travaux du groupe de structuration lancés dès l'automne 2012,
 - 4) Un temps de discussion et de questions-réponses
 - 5) L'adoption des statuts et du règlement intérieur, création de l'association du Collectif des Garrigues
- La soirée s'est terminée par un temps convivial type auberge espagnole autour d'un apéritif à base de produits locaux – organisé par le Pays Garrigues et Costières de Nîmes, Pic'assiette, et le Collectif des Garrigues.

La réunion a débuté par un mot d'accueil de Hélène de Marin, conseillère à la Communauté de Communes du Pays de Sommières. Manuel Ibanez a fait un retour sur l'histoire du projet du Collectif des Garrigues, rappelant les trois grandes phases structurantes du réseau et les projets mis en œuvre à chacune de celles-ci. Et ainsi arriver à l'autonomie du réseau pour mi-2013 et à la présentation du travail engagé par le groupe de structuration dans ce sens dès l'automne 2012. Après un temps de discussion, nous avons adopté le projet des statuts de l'Association du Collectif des Garrigues, et procédé au vote des membres du bureau de la nouvelle association. La soirée s'est terminée par un temps d'apéritif.

Retours sur les échanges :

> (Manuel Ibanez) Un retour sur l'histoire du projet du Collectif des Garrigues.

Le projet garrigue a démarré en 2006, initié par l'association Les Écologistes de l'Euzière. Il s'est construit autour de trois grandes périodes ;

2006 – 2010 ; une phase de rencontres et d'échanges sur le terrain. L'exposition itinérante « Mais où sont passées nos garrigues ? » a permis de rencontrer plus de 15 000 personnes.

2010 – 2013 ; une phase de rassemblement des acteurs, et le lancement de projets collectifs : l'Atlas des Garrigues, les Rendez-vous des Garrigues, la Charte des Garrigues, l'animation du réseau, l'amorce du site de l'Encyclopédie Vivante. Un certain nombre de ces projets sont sur le point d'aboutir, notamment l'Atlas des Garrigues (livre grand public co-écrit qui fait l'état des lieux de toutes les connaissances actuelles sur le territoire – sortie à l'automne 2013), les Rendez-vous des Garrigues qui mettent en lien toujours plus de personnes et de passionnés de la garrigue, le site de l'Encyclopédie qui s'enrichit et monte en puissance. L'ensemble de ces projets sera présentés officiellement lors du 5e colloque Garrigues Regards Croisés en novembre 2013.

2013 et l'après ; une phase de reconnaissance et d'organisation formelle du Collectif des Garrigues : quel modèle de gouvernance, quelles finalités et quels objectifs pour les années à venir.

> (Clémentine Le Lay, Jacques Arlandis, Manuel Ibanez) Une présentation de l'ensemble des travaux du groupe de structuration du Collectif.

Dès le démarrage du chantier de structuration, à l'automne 2012, un groupe de travail pour la structuration future du Collectif s'est constitué regroupant 16 personnes, *Vincent Allier, Jacques Arlandis, Michel Bouchet, David Delon, Philippe Doutremepuich, Bruno Fadat, Daniel Gagnier, Alain Giacalone, Bernard Huet, Manuel Ibanez, Olivier De Labrusse, Clémentine Le Lay, Amélie Nespoulous, Manon Pierrel, Jean-Paul Salasse, Françoise Viala*. Le groupe s'est réuni trois fois, entre décembre 2012 et avril 2013 et a travaillé plusieurs semaines à distance. Sont ressortis de ces échanges, 3 documents pour l'avenir du Collectif des Garrigues.

1) Un texte fondateur, qui présente le territoire d'action, le contexte, et la finalité de la démarche du Collectif des Garrigues. Le Collectif des Garrigues a la volonté de contribuer au rapprochement des acteurs du territoire, de susciter la réflexion sur le futur des garrigues et d'en produire du contenu. Ce texte fondateur présente aussi les objectifs opérationnels, en orientant l'action du réseau autour de trois grands axes de travail ; Construire un centre de ressources vivant/ Proposer des analyses et formuler des propositions/ Transmettre les connaissances et les expériences, former et accompagner les acteurs des garrigues, promouvoir les méthodes de dialogue et de coopération à l'échelle d'un territoire.

2) Un modèle de gouvernance :

- un lieu de partage et de production : le réseau du Collectif des Garrigues (membres contributeurs),
- un lieu de débats et d'orientations stratégiques : le forum du Collectif des Garrigues (membres associés),
- un lieu d'animation et de gestion administrative : l'association du Collectif des Garrigues (membres adhérents).

Ce fonctionnement est détaillé dans le **règlement intérieur** du Collectif des Garrigues.

3) Des statuts pour l'association du Collectif des Garrigues.

Les membres de l'association sont des personnes physiques souhaitant s'impliquer dans la gestion du réseau, et étant à jour de leur cotisation. L'assemblée générale élit parmi ses membres, 6 personnes siégeant au bureau.

> Suite à ces présentations, un temps de discussion et de questions-réponses.

Des questions quant aux ressources, et aux moyens (notamment humains) de l'association :

- deux salariés des Écologistes de l'Euzière font actuellement vivre ce projet. Il est prévu un transfert de leurs postes vers l'association du Collectif des Garrigues. Le budget nécessaire à cette évolution n'est pas finalisé à ce jour. Un groupe de travail issu du bureau de l'association va étudier les conditions de ce transfert.
- Il était important de créer l'association dès ce printemps, pour pouvoir faire l'ensemble des démarches auprès des partenaires financiers dès l'automne 2013 (rencontre des partenaires et dépôts des demandes de subventions entre juin et l'automne 2013).

Des questions portant sur la clarification des différents types de membres du Collectif des Garrigues sont abordées :

Les catégories de membres :

- les membres contributeurs (le réseau) : personnes qui s'impliquent dans le partage et la production de connaissances et d'expériences (actuellement, plus de 270 « contributeurs »).
- les membres - adhérents (l'association) : personnes physiques adhérentes de l'Association du Collectif des Garrigues (un rôle de soutien et d'accompagnement des démarches d'organisation et de fonctionnement du réseau).
- les membres associés (le forum) : représentants de personnes morales associées (structures partenaires).

Autre point abordé, l'absence de Conseil d'Administration. L'objectif est de laisser un grand espace au forum (entité de débat et d'orientations stratégiques). L'association a un rôle opérationnel de gestion et d'animation, nous ne souhaitons pas démultiplier les lieux de débats.

Une des forces attendue du Collectif est sa diversité, ses échanges, la mise en dialogue. Le Collectif des Garrigues ne se positionnera pas pour ou contre un projet, son rôle étant de créer du débat, d'apporter du contenu et d'être force de propositions au service de tous les acteurs du territoire.

> L'adoption des statuts et du règlement intérieur, création de l'association le Collectif des Garrigues.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité moins une abstention.

Les 6 membres du bureau sont élus.

Composition du bureau :

Jacques Arlandis, Michel Bouchet, Alain Giacalone, David Delon, Amélie Nespoulous, Bruno Fadat.

Conclusion :

La suite du travail d'organisation du Collectif va consister à approfondir le fonctionnement sur les différentes entités. Quelle organisation pour le forum ? quelles possibilités d'investissement pour les contributeurs, adhérents ? Quels modes de diffusion de l'information ?

Au delà de ces questions liées à la mise en place et à un fonctionnement opérationnel du Collectif des Garrigues, les nombreux présents ont souligné l'intérêt qu'ils portaient à cette nouvelle organisation, à la qualité des propositions de structuration respectueuses d'un fonctionnement testé pendant 3 ans et aux perspectives qu'offrent le Collectif des Garrigues pour l'avenir.